



**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil municipal**

Séance du **27 novembre 2018**

sous la présidence de M. GORI Jean-Marie, **Maire**

Nombre des membres  
du Conseil municipal  
élus :  
**23**

Conseillers  
en fonction :  
**23**

Conseillers présents :  
**15**

Date d'envoi de la convocation :  
**23 novembre 2018**

Présents :

MM. GORI, LOGNON, GIAMBERINI, GRELOT, FREUDL, BERNEZ  
Mmes RASQUIN, BURGER, FAGNONI, GRESSET, LIPPOLIS, LECAT, CANTERI,  
WUJEK, SCHANG

Absents excusés :

MM. LARISCH (a donné procuration M. GORI), STARCK, GODOT, BOILEAU (a donné  
procuration à Mme BURGER), COUREUL, BOUNHOURS.  
Mme REISER LAGRUE (a donné procuration à M. LOGNON), BARTHEL (a donné  
procuration à Mme GRESSET),

**DCM N°4 : Tarifs communaux 2019**

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et pour une année, comme suit les divers tarifs produits et services communaux suivants :

1- Tarifs communaux

	2018	2019
<b>Portions Communales par an TTC</b>	26,00 €	26,00 €
<b>Location de terres par hectare, pour agriculteur</b>	valeur de 4 quintaux de blé	valeur de 4 quintaux de blé
<b>Concessions dans les cimetières communaux</b>		
pour 15 ans 1m x 2m	220,00 €	225,00 €
2m x 2m	440,00 €	450,00 €
pour 30 ans 1m x 2m	300,00 €	305,00 €
2m x 2m	600,00 €	610,00 €
pour 50 ans 1m x 2m	625,00 €	635,00 €
2m x 2m	1 265,00 €	1 290,00 €
Columbarium ou cavurne : la case pour 30 ans	1 135,00 €	1 160,00 €
Columbarium ou cavurne : renouvellement concession (trentenaire également)	345,00 €	350,00 €
<b>Produits forestiers</b>		
hêtre, chêne, et autres feuillus : le stère H.T.	10,00 €	10,00 €
charbonnette : le stère H.T.	3,30 €	3,30 €
<b>Droit de place du marché</b>		
par mètre linéaire occupé	1,00 €	1,00 €
<b>Droit de place des forains</b>		
<b>Forfait minimum</b>	8,00 €	8,00 €
Stands le m2	1,10 €	1,10 €
Manèges le m2	0,70 €	0,70 €
<b>Participation financière des autres communes pour les frais de scolarité par élève et par an - Rentrée scolaire 2019/2020</b>	650,00 €	650,00 €

2- Tarifs de mise à disposition de locaux communaux

Envoyé en préfecture le 30/11/2018

Reçu en préfecture le 30/11/2018

Affiché le



ID : 057-215701558-20181130-2018042711-DE

Locataires	Usage	Grande salle (salle polyvalente)	Réception (salle polyvalente)	Réunion / Bar (salle polyvalente)	Cuisine (salle polyvalente)	Landonvillers et toute autre salle communale (salle bibliothèque, clubhouse...)
Associations courcelloises et ladonisiennes	tarif horaire	1,60 €				
	LOTO (1 jour)	140,00 € (forfait)	1,60 € (à l'heure)			
	Forfait 1 jour	280,00 €	96,00 €	69,00 €	incluse	53,00 €
	Forfait 2 jours	392,00 €	134,00 €	97,00 €	incluse	74,00 €
	Forfait 3 jours	476,00 €	163,00 €	117,00 €	incluse	90,00 €
Particulier courcellois ou ladonisiens	tarif horaire	26,00 €	14,00 €	10,00 €	10,00 €	8,00 €
	Forfait 1 jour	350,00 €	192,00 €	138,00 €	incluse	106,00 €
	Forfait 2 jours	490,00 €	268,00 €	194,00 €	incluse	148,00 €
	Forfait 3 jours	595,00 €	326,00 €	234,00 €	incluse	180,00 €
Particulier extérieur	tarif horaire	39,00 €	23,00 €	17,00 €	17,00 €	13,00 €
	Forfait 1 jour	525,00 €	320,00 €	228,00 €	70,00 €	175,00 €
	Forfait 2 jours	735,00 €	445,00 €	321,00 €	100,00 €	246,00 €
	Forfait 3 jours	890,00 €	540,00 €	387,00 €	120,00 €	300,00 €
Agents communaux, membres du Conseil municipal ou de la Commission consultative de Landonvillers (exclusivement à titre personnel et dans la limite d'une location par an)	tarif horaire	13,00 €	7,00 €	5,00 €	5,00 €	4,00 €
	Forfait 1 jour	175,00 €	96,00 €	69,00 €	incluse	53,00 €
	Forfait 2 jours	245,00 €	134,00 €	97,00 €	incluse	74,00 €
	Forfait 3 jours	297,50 €	163,00 €	117,00 €	incluse	90,00 €
Super gala	(Evènement commercial, St Sylvestre...)	1 350,00 €	540,00 €	540,00 €	123,00 €	
activité commerciale pour Courcellois/Extérieur (Exposition-vente) (commerçants inscrits au Registre du Commerce et/ou des Métiers) toute 1/2 journée commencée est due	Forfait 1er jour	617,00 €	376,00 €	268,00 €		205,00 €
	Forfait 2è jour et suivant	247,00 €	147,00 €	110,00 €		83,00 €
	Forfait installation veille (sur 1/2 j)	185,00 €	113,00 €	80,00 €		62,00 €
	déménagement, enlèvement Forfait lendemain (sur 1/2 j)	185,00 €	113,00 €	80,00 €		62,00 €
Balayage	Forfait	26,00 €	17,00 €	17,00 €	10,00 €	17,00 €
Lavage	Forfait	96,00 €	35,00 €	26,00 €	53,00 €	35,00 €
Relavage vaisselle	Forfait				87,00 €	35,00 €

3- Tarifs de mise à disposition de certains locaux communaux aux associations

Envoyé en préfecture le 30/11/2018

Reçu en préfecture le 30/11/2018

Affiché le



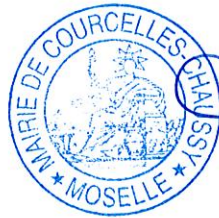
ID : 057-215701558-20181130-2018042711-DE

	Pour mémoire, Tarifs 2018	Prix unitaire	Adhérents	Tarifs 2019
Courts de Tennis extérieurs	301,00 €	3,50 €	78	273,00 €
Etang de pêche (forfait annuel)	990,00 €		626	1 000,00 €
Locaux Courcelles Pétanque	176,70 €	4,65 €	34	158,10 €
Locaux La Farandole	83,70 €	4,65 €	18	83,70 €
Locaux Les Gais Lurons ( <i>en sommeil</i> )	46,50 €	4,65 €		0,00 €
Locaux List Informatique	300,00 €	7,50 €	33	247,50 €
Terrain de football ALC	231,80 €	3,80 €	60	228,00 €
Terrain de football USCC	539,60 €	3,80 €	151	573,80 €
Locaux 11 allée des Ecoles (bâtiment périscolaire) par heure	1,60 €			1,60 €
Locaux du Fournil par heure	1,60 €			1,60 €
Court de tennis/badminton couvert par heure	1,60 €			1,60 €

Fait et délibéré à COURCELLES-CHAUSSY, le jour, mois et an susdits. Le Maire soussigné certifie que le compte-rendu de cette délibération a été publié.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire,

COURCELLES-CHAUSSY, le 27 novembre 2018



Le Maire,

  
Jean-Marie GORI